

**Contractualisation vague D 2010-2013**

## **Partie 1**

# **PROJET SCIENTIFIQUE**

**Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle  
UMR 8058**

# Table des matières du projet scientifique

## PARTIE 1

Introduction .....	3
<b>Pôle 1 : L'état en action (Patrick Weil) .....</b>	<b>4</b>
1. Les politiques d'émigration et d'immigration entre contrôle et intégration .....	4
2. Comparaison des politiques de dénaturalisation en Allemagne, France, Etats-Unis et Royaume-Uni .....	5
3. Politiques du travail .....	6
4. Les politiques pénales et pénitentiaires en France et en Europe .....	7
5. Politiques publiques en territoires et période d'exception.....	8
<b>Pôle 2 : Socialisations et mouvements sociaux : cadres, acteur et horizons (Michel Pigenet) .....</b>	<b>10</b>
1. Pratiques d'archives .....	10
2. Acteurs du mouvement social .....	13
3. Socialisations, mouvements sociaux, pratiques syndicales et associatives .....	14
4. Les mondes du mouvement social .....	15
<b>Pôle 3 : Représentations : politiques, systèmes, relations (Pascal Ory) .....</b>	<b>16</b>
1. Epistémologie .....	16
2. Histoire sociale des productions et des producteurs culturels .....	17
3. Histoire des imaginaires sociaux .....	19
<b>Pôle 4 : Gouverner et habiter les villes contemporaines (Annie Fourcaut) .....</b>	<b>20</b>
1. Hors l'Etat, qui fait la ville ? .....	21
2. Le retour au social .....	22
3. Se loger .....	22
4. Le Grand Paris au risque de l'histoire .....	24
<b>Cellule Documentation Edition .....</b>	<b>24</b>
1. Bibliothèque Jean Maitron .....	24
2. Les activités documentaires .....	25
3. L'édition .....	26
Fiches individuelles d'activités et publication .....	27

## PARTIE 2

Formulaires.....	28
------------------	----

## Projet scientifique pour la période 2009-2012

Ce projet scientifique pour la période 2009-2012 a plusieurs caractéristiques. En raison des changements de calendrier, il a été élaboré dix-huit mois avant l'achèvement du précédent quadriennal : il contient donc des points qui concernent l'aboutissement des programmes antérieurs. La période de mutations rapides du monde de la recherche dans laquelle nous sommes entrés ne facilite guère les projets d'avenir. Cependant, l'Université Paris 1 s'est engagée, aux côtés d'autres partenaires, dont l'EHESS, l'EPHE, l'EEP, l'IRD et les universités Paris 8 et Paris 13 entre autres, dans le projet de campus Nicolas de Condorcet présenté et sélectionné au Plan Campus (mai-juillet 2008). Ce projet disponible *in extenso* sur le site de l'Université Paris 1, prévoit la création d'une plate forme de référence internationale centrée sur les SHS située à la fois à la Porte de La Chapelle et à Aubervilliers. Les UMR d'histoire contemporaine de Paris 1, dont le CHS, sont concernées au premier chef par cette relocalisation, puisqu'un pôle centré sur l'étude des Mondes contemporains est prévu sur le Campus Nicolas de Condorcet 2 (site de la Chapelle), comprenant historiens, sociologues, politistes et spécialistes du développement. Notre projet doit donc s'ouvrir sur des synergies avec l'IRICE, le CEMAF, le CRALMI (MASCIPPO), le CRPS, le CSE, l'IEDES/IRD ainsi qu'avec des laboratoires, au premier rang desquels le CRH de l'EHESS. L'IHTP, contacté, serait aussi un partenaire pertinent dans la création de ce grand laboratoire centré sur l'étude des mondes contemporains. Notre projet s'ouvre sur ces perspectives, qui devront être finalisées, avec nos partenaires et nos tutelles, au cours du quadriennal 2010-2013.

Dans cette perspective, quatre innovations fondent ce projet.

*Une plus grande transversalité* que par le passé. La présentation des projets par pôles a été conservée parce que quatre axes forts continuent de définir l'identité du laboratoire (politiques publiques, mouvements sociaux, histoire culturelle et histoire urbaine). Si ces pôles fonctionnent de manière satisfaisante, chacun placé sous la responsabilité d'un chercheur, ils sont aussi une commodité d'exposition de la recherche et des projets. De fait, thèmes et chercheurs circulent d'un pôle à l'autre. En témoignent la présence, dans plusieurs projets, de thèmes anciens comme les territoires d'application des politiques publiques ou, plus nouveaux, comme les liens entre guerre et démocratie, les mouvements sociaux en Afrique, les viols de guerre ou la réflexion sur les conséquences de l'utilisation des « nouvelles » archives (électroniques, numériques, audiovisuelles, orales...).

*L'étirement chronologique des recherches* de part et d'autre du 20<sup>ème</sup> siècle. En amont, plusieurs projets commencent au 19<sup>ème</sup> siècle, qu'il s'agisse de l'étude des politiques d'expulsion d'étrangers à partir de 1850, des liens de la métropole avec son Empire, des mouvements sociaux dans l'Afrique coloniale ou de la construction du Grand Paris. En aval, après avoir fait des Trente Glorieuses et des années 1960 et 1980 un des points forts des recherches, certains projets (évolution de la métropole francilienne, violences urbaines, législation du travail, pratiques culturelles du spectacle vivant) évoluent vers le temps présent, du tournant des années 1970 à aujourd'hui. Cela implique une réflexion sur les sources et une « nouvelle » pratique d'archives.

*Une globalisation de nos espaces d'enquêtes*, envisageant l'espace-monde au delà des cloisonnements, qui prépare les synergies du futur Campus Condorcet. Malgré une pratique ancienne de comparatisme, telle l'étude des syndicalismes européens, des modèles de sécularisation en Europe et en Amérique du Nord ou des mouvements d'opposition en Amérique latine, le laboratoire est souvent resté centré par le passé sur l'hexagone et l'Europe proche. Dorénavant, tout en conservant ou renforçant la plupart de ses liens internationaux, ses champs s'étendent vers l'Australie (comparaison des politiques d'expulsion d'étrangers), les États-Unis et le Japon (politiques migratoires), vers le Moyen-Orient avec le Liban, la Palestine et Israël (liens entre guerres et régimes politiques) et, de façon plus développée, avec plusieurs programmes vers l'Afrique coloniale et post-coloniale. Un bon exemple est fourni par l'achèvement de l'enquête sur l'impact de la guerre d'Algérie en métropole et le début d'un programme sur l'administration de l'Algérie coloniale, qui ouvre sur une réflexion sur la pertinence de la distinction colonial/post-colonial, en liaison avec nos partenaires du CEMAF.

*Une attention portée aux transferts* qu'il s'agisse des transferts culturels dont la notion est devenue classique depuis les années 1980, mais aussi, par extension, des transferts dans les autres champs des activités humaines, par exemple entre métropoles et empires ainsi que des transferts entre temps de

paix et temps de crise. Cette question de la circulation des savoirs et des savoir-faire, des influences et des modèles en politique comme dans les techniques ou les représentations est présente de façon plus ou moins affirmée dans un grand nombre de projets. Elle forme dorénavant l'épine dorsale de plusieurs thèses préparées au sein du laboratoire, dont les terrains d'enquêtes dépassent le cadre européen : celle de Lucie Haguenaue-Caceres (*Les circulations internationales dans le monde du logement social entre 1950 et 1970*), de Gabriel Rioux (*Présence française dans les projets urbains au Québec des années 1920 à 1967*), de Benoît Bréville (*Comparaison des politiques de la ville à Montréal et à Saint-Denis*) et de Tatiana Morozova (*Modernisation urbaine et transfert de technologies en Europe à la fin du XIXe siècle. La construction du pont de la Trinité à Saint-Petersbourg par la Société de construction des Batignolles, 1897-1903*), allocation fléchée du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en 2008. L'HDR en cours de Frank Georgi se fonde sur la notion des circulations autour du thème de l'autogestion.

Néanmoins, pour la clarté de la présentation, la différenciation en pôles a été conservée. Insistons sur le fait que les pôles ne sont pas des équipes, qu'ils n'ont pas de ligne budgétaire propre et que les membres du laboratoire travaillent souvent dans plusieurs pôles à la fois. Le meilleur exemple est donné par les travaux appelés dans cette présentation *Pratiques d'archives*, qui concerne une grande partie du laboratoire et où il n'existe pas de différence qualitative entre recherche et documentation.

## **Pôle 1 : L'État en action (responsable Patrick Weil)**

Comme lors du précédent projet, le pôle 1, l'État en action, regroupera pour les quatre années à venir les chercheurs travaillant sur les rapport entre la puissance publique et des assujettis, au travers des politiques concernant les migrations, la nationalité, la réglementation du travail et les questions pénales. L'arrivée ou le rattachement de nouveaux chercheurs, Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault, Danièle Voldman et Olivier Wieviorka avait permis d'esquisser depuis de 2006 un nouvel axe de recherche consacré aux politiques publiques en territoires et en périodes d'exception.

Pour la période 2009-2012 cet axe sera renforcé, si bien que le pôle 1 comprendra cinq axes :

1. Politiques d'émigration et d'immigration entre contrôle et intégration
2. Comparaison des politiques de dénaturalisation en Allemagne, France, États-Unis et Royaume-Uni
3. Politiques du travail
4. Politiques pénales et pénitentiaires en France et en Europe
5. Politiques publiques en territoires et en périodes d'exception

### **1. Les politiques d'émigration et d'immigration entre contrôle et intégration**

Au 20<sup>ème</sup> siècle, les législations des pays d'accueil se sont sans cesse répondu à travers l'Europe. Les transferts d'expériences, de compétences techniques et de modèles législatifs ou réglementaires sont importants entre grands pays d'immigration, confrontés à des problèmes communs comme l'adaptation des politiques d'immigration et de nationalité, la construction et la coordination des différentes administrations, la surveillance des activités politiques des étrangers, leur intégration politique et sociale au niveau national et local. L'analyse comparée des politiques dans ces domaines, et celle des transferts ou des reformulations de modèles, continuera d'être menée autour des cas français, allemand, américains (États-Unis et Canada) et britannique dans la poursuite de travaux déjà entamés par Stéphane Dufoix, Bruno Groppo, Philippe Rygiel et Patrick Weil.

*Les politiques contemporaines de l'immigration en Europe, aux États-Unis et au Japon.*

Patrick Weil achèvera le travail de recherche qu'il a mené sur l'histoire comparée des politiques américaines, japonaises et européennes d'immigration. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les démocraties libérales se sont soumises progressivement à des normes de droit qui ont limité leur souveraineté en matière de politique d'immigration (élimination de toute sélection de l'immigration

par quota ethnique, ratification de la convention de Genève de 1951 sur les réfugiés politiques, reconnaissance au résident étranger d'un droit à une vie familiale normale, droit à la stabilisation du séjour de l'étranger résidant). Au-delà de ces principes communs, des particularités nationales — géographiques, historiques, démographiques, économiques et institutionnelles — subsistent. Elles peuvent avoir des conséquences importantes et expliquer les différences entre les politiques d'immigration.

### *Les politiques d'émigration et diasporas*

La question des politiques relatives à l'émigration se poursuivra dans les années qui viennent selon deux pistes explorées par Stéphane Dufoix. Tout d'abord, une analyse historique des tensions survenues depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle entre la territorialisation nationale et la présence de plus en plus importante de populations vivant à l'étranger. Cette analyse s'étendra aux débats que ces tensions ont suscités et aux politiques mises en œuvre pour favoriser ou limiter l'émigration comme pour tenter d'établir ou de conserver un lien avec les émigrés. La question de ce que le droit américain appelle l'expatriation, qui correspond moins à une sortie physique du territoire qu'à une sortie civique hors de la nation, devient alors centrale. Ensuite, il s'agira, parallèlement, d'entreprendre une analyse comparée des transformations contemporaines de cette relation entre l'État et ses citoyens de l'étranger au travers de l'examen de cinq dimensions principales de ces transformations : le vote de citoyens à l'étranger et la création d'une représentation politique des populations vivant à l'étranger, la double nationalité et la double citoyenneté, la création d'espaces de lien, le développement de lieux de rencontre et, enfin, les modifications de la définition même de la nation.

Sur un terrain proche, Bruno Groppo poursuivra ses recherches sur les exils sociaux-démocrates européens et leurs rapports avec le mouvement syndical américain ainsi que sur l'exil argentin en France et l'activité de sauvegarde des archives argentines et latino-américaines. Il étudiera également le rôle des émigrés politiques dans le fonctionnement du Komintern.

### *Politiques comparées d'expulsion d'étrangers*

Philippe Rygiel étudiera les procédures d'expulsion d'étrangers en France, du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, en comparaison avec les processus similaires dans un autre pays européen et en Australie. Il s'agira de mettre en place, en partant des nombreuses thèses de droit consacrées tout au long de la période à ces procédures, une chronologie de la législation et de la réglementation française en ce domaine, en prêtant attention non seulement aux débats français, mais aussi aux contraintes nées de l'environnement international qui déterminent pour une part les pratiques possibles. Dans un second temps, sera menée une analyse de l'organisation matérielle et institutionnelle des procédures d'expulsions, à partir des archives administratives déposées dans les fonds publics. Cela permettra de repérer les configurations d'acteurs et les techniques administratives employées au cours de la période et les moments de leurs transformations éventuelles. À partir de quelques études de cas, appuyées sur des corpus de sources plus éclatés, il s'agira de déterminer l'évolution des configurations d'action permises aux individus faisant face à une décision d'expulsion. La confrontation de ces trois moments de l'analyse devrait permettre, en prenant ces procédures comme un point d'observation, de préciser les temporalités des politiques de l'immigration comme de l'administration des étrangers dans le cadre de la France contemporaine et, par le biais de contrepoints étrangers, de réfléchir à leur éventuelle spécificité.

## 2. Comparaison des politiques de dénaturalisation en Allemagne, France, États-Unis et Royaume-Uni

Aux frontières de l'État de droit, se trouvent des procédures exceptionnelles qui permettent de retirer leur nationalité à certains citoyens. Elles sont souvent limitées aux individus ayant acquis la nationalité par naturalisation ou qui possèdent une autre nationalité. Ainsi, aux États-Unis, la loi permet depuis 1906 au gouvernement fédéral de demander au juge l'annulation d'une naturalisation. Son application a entraîné, entre 1906 et 1952, l'annulation de plus de 17 000 naturalisations. En Grande-Bretagne, un *Act* du 8 août 1918 inscrit de façon permanente dans la législation le retrait de

naturalisation dans une série de cas. De même, en France, la loi de 1927, pérennisant des règlements temporaires adoptés pour le temps de guerre en 1915 et 1917, prévoit la déchéance possible des naturalisés. De 1940 à 1944, en application d'une nouvelle loi du 22 juillet 1940, le régime de Vichy a procédé à la révision des naturalisations intervenues depuis la promulgation de la loi de 1927. La loi nazie du 14 juillet 1933 prévoyait aussi la révision de l'ensemble des naturalisations intervenues entre le 9 novembre 1918, date de la chute de l'Empire, et le 30 janvier 1933, date de l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler et la possibilité de déchoir de leur nationalité les Allemands qui se trouvaient à l'étranger.

Le projet de Patrick Weil vise à faire l'histoire de ces législations, à les comparer pour mesurer si les procédures « exceptionnelles » des périodes « normales » diffèrent des mesures mises en œuvre par des régimes autoritaires ou dictatoriaux. Il analysera leurs influences réciproques et comment, derrière le même mot de dénaturalisation, se cachent des pratiques différentes, selon que l'on se situe aux États-Unis, en France ou en Grande-Bretagne, sous Vichy ou dans l'Allemagne nazie.

### 3. Politiques du travail

#### *Conditions d'émergence et de réalisation de l'intervention de l'État dans les relations de travail*

On sait la place que tient, au moment de la construction des États-nations à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la quête de la cohésion sociale, la prévention du désordre, voire de la violence, et leur relation avec les processus d'industrialisation et de démocratisation des sociétés européennes. Là réside le point de départ des politiques publiques du travail qu'il importe de resituer dans le processus de formation d'États sociaux aux multiples facettes et aux préoccupations diverses. Bien qu'obligés de se préoccuper de la pauvreté, les gouvernements ne se soucient pas moins du développement de l'économie de marché. On le voit à travers les ambitions proclamées de rationaliser le marché du travail. Il convient donc de s'interroger sur les aspects « théoriques » de l'action publique durant les phases clés du 20<sup>ème</sup> siècle – années de gestation, guerres et crises, compromis keynésio-fordien, dérégulation – qui ont commandé les inflexions des politiques publiques. Loin d'être un handicap, les écarts relevés dans la chronologie des moments-charnières de chacun des pays concernés sont un encouragement à pousser l'analyse comparative.

Dans les années à venir, Michel Pigenet mènera à leur terme les travaux en cours : la publication de l'ouvrage *États et relations du travail en Europe au 20<sup>ème</sup> siècle*, les recherches du programme *Ressources, Rights and Capabilities in social search Foundations for Europe*, le colloque « Force ouvrière, acteur de la vie contractuelle et du paritarisme de la fin des années 1950 au début des années 1980 » programmé pour décembre 2008.

Par ailleurs, plusieurs projets sont en voie de formalisation. Le premier sera, à l'occasion du centenaire du code du travail en 2010, l'organisation, en partenariat avec l'Institut CGT d'histoire sociale, d'un colloque sur les usages syndicaux du droit. Le second sera le lancement, au sein du réseau de chercheurs européens solidement constitué à la faveur des initiatives antérieures du CHS, d'une recherche comparative sur l'interaction entre les directives européennes et les législations et les politiques publiques nationales du travail. Le troisième consistera, en relation avec le développement d'un axe sur les politiques coloniales et grâce aux liens noués avec des chercheurs tunisiens et le MALD (Mutations africaines dans la longue durée), à explorer la question complexe du droit du travail et des politiques du travail dans les colonies et les protectorats.

#### *Changements de référentiels et action publique : le cas de la durée du travail (1936-1939)*

La loi du 21 juin 1936 a introduit en France la semaine de 40 heures. Un travail précédemment mené dans le cadre d'un groupe de chercheurs de cinq pays européens a permis à Francine Soubiran-Paillet de réfléchir à sa mise en œuvre. Elle poursuivra cette recherche en 2009-2010, en étudiant la perte de contenu de la loi du 21 juin 1936, à travers la définition de nouveaux référentiels, et, pour y parvenir, elle s'appuiera sur l'étude des décrets-lois et des circulaires pris à partir de la fin de l'année 1937, portant sur la durée du travail. Elle s'attachera aux diagnostics des problèmes, aux valeurs et objectifs affichés, aux normes d'action publique utilisées, aux instruments, aux images et modèles invoqués. Les inspecteurs du travail sont un groupe d'agents ayant la capacité de mettre en relation

l'univers du monde industriel et celui des agents chargés de l'ajustement d'une politique publique du travail. C'est pourquoi une grande partie de cette recherche se fondera sur l'étude des rapports des inspecteurs adressés au ministre du Travail.

#### *Politiques d'assurances sociales : la rencontre entre l'État et la mutualité*

Michel Dreyfus entreprend de nouvelles recherches, esquissées en 2008, sur la rencontre entre deux composantes importantes du mouvement social — le mouvement coopératif et la mutualité — et l'outil de l'État qu'est la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Cette rencontre se fait en trois moments. Tout d'abord à partir de 1852, avec la réorganisation de la mutualité par Napoléon III, se constitue une « mutualité impériale » originale qui va connaître un important développement. En 1870, cette mutualité impériale représente à elle seule les trois cinquièmes des forces mutualistes du pays. Or, Napoléon III confie à la CDC le soin de gérer les fonds des sociétés de secours mutuels. Cette disposition qui est évoquée dans toutes les histoires de la mutualité en France n'a jamais fait l'objet d'une recherche spécifique : quelle masse financière représentent ces sommes ? Comment ont-elles augmentées ? Comment ont-elles été utilisées ? Quel a été le rôle de la CDC ? Dans un second moment, durant la Guerre de 1914-1918, l'État confie à la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC), la principale composante du mouvement coopératif, la prise en charge de la restauration des ouvriers recrutés dans les usines de guerre. L'État demande également à la FNCC de participer à l'effort de guerre puis à la reconstruction du pays. Cette histoire mal connue de la coopération en France devrait montrer comment ce mouvement social a alors rencontré l'État. Il sera également nécessaire de mesurer le degré d'investissement de la FNCC dans les Assurances sociales : comme on le sait, elles ont été directement gérées par la CDC de 1930 à 1945. Mais quel a été l'investissement de la FNCC dans cette réforme ?

Ces recherches concernent au premier chef les milieux de l'économie sociale, en particulier l'Institut d'économie sociale ainsi que la *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*. Elles pourraient bénéficier du soutien de la Mission historique de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cet intérêt nouveau de la CDC pour les mouvements d'économie solidaire et leur histoire permet au CHS d'envisager des recherches en partenariat avec cette institution qui a déjà participé au financement de plusieurs projets du Centre.

## 4. Politiques pénales et pénitentiaires en France et en Europe

### *Terminologie et concepts en démographie pénale*

Dans les quatre prochaines années, le *Dictionnaire de démographie pénale* fera l'objet d'une actualisation annuelle : mise à jour des statistiques du ministère de l'Intérieur, de celui de la Justice et du Conseil de l'Europe ; prise en compte des évolutions des instruments statistiques ; introduction des modifications législatives et réglementaires. De même, la consultation sera facilitée par la construction de liens hypertextes destinés à gérer les renvois d'une définition à l'autre, les itinéraires thématiques déjà définis ou les renvois aux nombreuses références bibliographiques. Pierre Tournier accentuera la dimension historique à ce projet en introduisant un certain nombre de séries chronologiques commentées portant sur la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, la longueur des séries dépendant évidemment des outils statistiques disponibles.

La confrontation des langues est dans ce type d'approche évidemment essentiel. Aussi les termes et concepts les plus importants seront-ils présentés dans différentes langues en abordant de façon précise non seulement les difficultés inhérentes à toute traduction, mais surtout la question des transferts de concept. Des échanges, à peine initiés et qui n'ont pu déboucher, pour le moment, sur des écrits, seront développés sur ce sujet avec Daniel Fink, responsable des statistiques criminelles à l'Office fédéral de la statistique de Neuchâtel (Suisse).

Enfin, dans le contexte de la mise en application de la loi du 30 octobre 2007 instituant le contrôleur général des lieux de privation de liberté, le champ de l'approche devrait être étendu en raison des liens existant entre les établissements pénitentiaires et les autres lieux de privation de liberté. Ces lieux sont en effet définis par l'article 8 de la loi comme ceux « où des personnes sont privées de leur liberté par décision d'une autorité publique, ainsi que tout établissement de santé

habilité à recevoir des patients hospitalisés sans leur consentement visé à l'article L 3222-1 du code de la santé publique ». Cela impliquerait d'inclure dans le champ de l'étude aussi bien les locaux de garde à vue de la police et de la gendarmerie, que les dépôts des palais de justice, les cellules de retenue des douanes, les locaux d'arrêt des armées, les centres et locaux de rétention administrative, ainsi que les zones d'attente des ports, aéroports et gares, les secteurs psychiatriques des centres hospitaliers et même les centres socio-médico-judiciaires de sûreté.

#### *Le Groupe d'étude de la récidive en Europe (GERE)*

Les travaux du GERE se poursuivront dans le cadre d'un séminaire plus large que celui des années précédentes « Enfermements, Justice et liberté dans les sociétés contemporaines ».

#### *Recherche sur l'aménagement des peines*

Ce programme, mis au point à la demande du Parquet général de la Cour d'appel d'Amiens, concerne l'ensemble des établissements pénitentiaires de son ressort. S'inscrivant dans la suite des travaux de Pierre Tournier sur la question de l'aménagement des peines privatives de liberté réalisés au niveau national ou au niveau international (Conseil de l'Europe), cette recherche portera principalement sur deux mesures, les permissions de sortir et la libération conditionnelle : analyse des fréquences d'octroi et de leur variabilité, structures socio-démographiques et pénales des bénéficiaires, étude des critères d'octroi avancés par les autorités décisionnelles, les juges de l'application des peines. Elle pourrait être étendue à d'autres ressorts de cour d'appel.

## 5. Politiques publiques en territoires et en périodes d'exception

Les politiques publiques ne peuvent pas être analysées au seul regard d'évolutions ou de mobilisations « internes » aux différents secteurs dans des périodes « normales ». L'État en action, c'est aussi des territoires et des moments où celles-ci peuvent être provisoirement suspendues ou durablement transformées par des situations exceptionnelles. L'Algérie coloniale, les périodes de guerres, autant de lieux et de moments où l'État a été amené à suspendre des politiques « normales » pour mettre en œuvre des politiques spéciales qui seront donc étudiées en comparaison avec les politiques de périodes ou de territoires normaux, et avec des politiques du même type menées au plan international.

#### *Administration et répression dans l'Algérie coloniale*

Espace administratif original au sein de l'Empire français du fait de son statut départemental, l'Algérie est l'occasion de réfléchir aux tensions et aux articulations unissant espace métropolitain et Empire français.

Les travaux des chercheurs réunis dans cet axe se concentreront sur les logiques administratives de gestion du territoire et des individus y habitant, notamment sur la façon dont l'application des lois métropolitaines y était pratiquée, suivant des modalités particulières. Raberh Achi étudie ainsi les conditions de l'application de la loi de 1905 sur la laïcité. Ces logiques sont aussi prises en compte dans leur dimension post-coloniale dans les territoires libérés de la tutelle française : la thèse en cours de Nordine Amara concerne ainsi l'histoire de la nationalité algérienne sur la longue durée en rapport avec la France et les autres pays du Maghreb. Elle analyse les effets de la dimension coloniale sur un certain nombre de dispositions et de dispositifs, ainsi que les effets en retour sur le sol métropolitain, de telles pratiques.

Glissant de l'administration à la répression, mêlant plus souvent les deux aspects au sein des mêmes gestes, les représentants de la France en Algérie seront l'objet d'une attention particulière. Une journée d'études coordonnée par Raphaëlle Branche et Sylvie Thénault sera organisée sur la question du maintien de l'ordre en Algérie avec l'étude du personnel (gendarmes, policiers, militaires, auxiliaires divers, voire milices civiles), des structures (prisons, camps d'internement) et de la législation.

Le temps long de la période coloniale — de la conquête des années 1830-1870 aux années qui suivent l'indépendance — sera privilégié. Un séminaire de recherche mis en place en janvier 2008 par



Sylvie Thénault sur « Histoire de l'Algérie coloniale et de la guerre d'indépendance algérienne » se situe dans cette perspective. Il devrait évoluer en partenariat avec Jean-Pierre Peyroulou, chercheur associé au CEMAF et membre du comité de rédaction d'*Esprit*, sur le thème des relations entre Français et Algériens pendant la période coloniale.

La guerre d'indépendance proprement dite (1954-1962) constitue un moment permettant de saisir des mouvements plus anciens venant se radicaliser dans un contexte de tensions exacerbées. Une réflexion sur le statut d'exception de la guerre sera approfondie : « logique d'exception » dans un monde colonial stabilisé après plusieurs générations de pacification ou « territoire d'exception » ayant toujours fonctionné en marge, en décalage des logiques métropolitaines. L'étude de Sylvie Thénault sur les camps d'internement pendant la guerre se situe dans cette perspective. Elle est corrélée à un projet de recherche collective sur l'administration coloniale en Algérie qui débouchera sur l'organisation d'un séminaire de recherche animé en collaboration avec Françoise de Barros (CSU).

### *Guerre et politique*

Lié aux précédents pour la question de la guerre d'indépendance algérienne, ce projet vise à réfléchir plus largement sur les liens unissant guerre et politique, en contexte démocratique ou non démocratique. Dans la même perspective que celle des pouvoirs en guerre abordée au cours de la journée d'études coordonnée par Raphaëlle Branche, Michel Pigenet, Sylvie Thénault et Olivier Wieviorka en juin 2008, une nouvelle journée sera consacrée en 2009 à « l'État face aux revendications ».

La question des formes de combat et plus largement des figures de combattant a fait l'objet d'un séminaire commun CHS/CEMAF centré sur la Méditerranée en 2008 et sera continué en 2009. Il devrait s'accompagner d'une journée d'études sur les cimetières et les relations de la politique et de la mort en temps de guerre et de guerre civile en 2009, co-organisée avec le CEMAF (Nadine Picaudou et Pierre Vermeren).

Enfin, le dernier thème est constitué par une réflexion plus spécifique sur les violences en temps de guerre. Le terrain de l'Algérie coloniale est exploré par Raphaëlle Branche dans un travail sur des massacres de Français survenus dans l'histoire de la France en Algérie. Il questionnera la pertinence d'une lecture rabattant la violence sur la situation de guerre. Par ailleurs, Raphaëlle Branche organise avec Fabrice Virgili (IRICE) un colloque international sur les viols en temps de guerre pour mai 2009. Il est conçu comme une réflexion collective sur le viol en temps de guerre, souvent considéré comme une violence inéluctable. L'expression même de « viol de guerre » s'inscrit dans une normalité intemporelle de la guerre. Parce que les victimes sont, dans la plupart des cas, des civils et des femmes, ils furent longtemps relégués au second plan, placés à la marge du champ de bataille, entre butin et repos du guerrier. Sans effet sur le cours de la guerre, ils n'y étaient vus que comme un assouvissement, certes violent, de la pulsion sexuelle masculine. Depuis une trentaine d'années, des travaux ont été réalisés dans différentes disciplines. Ce colloque a pour ambition de promouvoir une approche du viol en temps de guerre comme sujet d'histoire. Le propos n'est pas de l'ériger au préalable en violence suprême et oubliée, mais, en prenant en compte les acteurs, les actes et les moments, de s'interroger sur sa place dans les conflits. Il s'agira également d'en cerner la visibilité au moment des faits comme *a posteriori*. On se demandera ainsi comment le viol peut aller jusqu'à symboliser un conflit, se retrouver au cœur de la dénonciation des atrocités commises par l'ennemi, ou au contraire être évacué des récits, publics comme privés. Le comité scientifique est composé de Raphaëlle Branche, Isabelle Delpla (UMR CNRS 5206 Triangle/Université Montpellier III), John Horne (Trinity College Dublin), Pieter Lagrou (Université libre de Bruxelles), Daniel Palmieri (Comité International de la Croix-Rouge Genève), Fabrice Virgili (IRICE).

*Chercheurs* : Raphaëlle Branche, Michel Dreyfus, Bruno Groppo, Michel Pigenet, Antoine Prost, Philippe Rygiel, Francine Soubiran-Paillet, Sylvie Thénault, Pierre V. Tournier, Danièle Voldman, Patrick Weil, Olivier Wieviorka

*Chercheurs associés* : Stéphane Dufoix (Université Paris 10), Fabrice Virgili (IRICE)

*Doctorants* : Raberh Achi, Nordine Amara, Yerri Urban, Annie Kensey, Véronique Lagandré, Julie Le Gac, Evelyne Shea-Fischer

## **Pôle 2 : Socialisations et mouvements sociaux : cadres, acteurs et horizons (responsable Michel Pigenet)**

L'ancien pôle 2, précédemment intitulé Identités sociales, mobilisation et militance, s'intitulera désormais Socialisations et mouvements sociaux (cadres, acteurs et horizons). Quatre axes se détachent pour la période 2009-2012 :

1. Pratiques d'archives
2. Acteurs du mouvement social
3. Socialisations, mouvements sociaux, pratiques syndicales et associatives
4. Les mondes du mouvement social

### **1. Pratiques d'archives**

Ce nouvel axe, né du besoin de valorisation, de problématisation et de conceptualisation d'une activité antérieure, participe d'une réorientation générale du pôle 2 du CHS et s'ancre dans les initiatives et les pratiques de sa bibliothèque. Outre les programmes en cours (archives syndicales et associatives dans le champ Justice ; archives de Moscou ; archives des associations d'éducation populaire), il prévoit l'organisation de colloques à l'exemple de celui, prévu en 2009, sur les usages militants des techniques de communication.

Pour les quatre prochaines années, le point commun des nouvelles recherches, outre qu'il s'agit de travaux sur les mouvements ouvriers et sociaux, réside dans la volonté de ne pas dissocier la constitution de corpus de sources et leur valorisation par la recherche proprement dite, tout en privilégiant, selon une tradition déjà longue au CHS, les liens avec les producteurs d'archives. Il ne s'agit aucunement de solliciter le dépôt d'archives au CHS, qui n'a ni l'habilitation ni la place, mais de garder une démarche dynamique de sensibilisation des producteurs et de leur offrir éventuellement des méthodes et des lieux de dépôt pour éviter la disparition de leurs archives, quelle qu'en soit la nature (papier, audio-visuelle ou électronique). Cette démarche est dictée par la prise de conscience d'une nécessaire adaptation à de nouvelles procédures, en fonction notamment de la généralisation des archives électroniques. Elles signifient une implication plus grande des historiens et chercheurs dans le processus même d'archivage. Les rôles respectifs de l'archiviste, du producteur et du chercheur sont aujourd'hui à redéfinir. Ces projets veulent contribuer à cette redéfinition, d'autant plus que la récente proposition de loi sur les archives ne semble pas prendre la mesure du problème. Les problématiques contemporaines, liées au développement de l'électronique, permettent aussi d'éclairer d'un jour nouveau les réflexions menées jusqu'à présent par les historiens sur les sources. L'électronique suppose un travail de sélection voir de paramétrage en amont (par exemple des boîtes mails et évidemment des sites web) auquel doivent nécessairement participer aussi bien le producteur que l'archiviste et le chercheur. La réflexion sur ce travail de sélection, ici obligatoire, incite à réinterroger les processus de constitution, de sélection et de classement des fonds d'archives classiques, processus bien trop souvent implicites, comme elle pousse à s'interroger sur le rapport qu'entretiennent les producteurs avec le matériau qu'ils produisent. Ces projets s'inscrivent tous dans les réseaux nationaux et internationaux que le CHS a largement contribués à mettre en place ou à dynamiser.

#### *Archives syndicales et associatives dans le champ Justice (ASAJ)*

Dans le précédent quadriennal, ce programme avait pour objet de mobiliser un certain nombre de syndicats ou d'associations concernées par les questions de justice, afin de les inviter à déposer leurs archives dans un pôle *ad hoc* créé aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Ce programme va s'étoffer et se poursuivre dans les quatre prochaines années. Plusieurs fonds devraient être déposés prochainement : ceux de l'Association « Mialet », créée par des VIP ayant été incarcérés ; de la Fédération des associations Réflexion action prison justice (FARAPEJ) qui regroupe une soixantaine d'associations réparties sur tout le territoire ; de l'Association « Tétra – Appel des 115 – délinquance, criminalités et justice : connaître pour agir ». Des discussions sont en cours, accompagnées d'accords de principe, pour des dépôts de fonds concernant l'Association nationale des juges de l'application des peines (ANJAP), l'Union syndicale des magistrats (USM), le Groupement

étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (GENEPI) et l'Association nationale des visiteurs de prison (ANVP).

Tous les syndicats et associations impliqués par l'axe ASAJ sont naturellement concernés par la question de la conservation des archives électroniques, produites depuis ces dernières années et qui, dans l'avenir, constitueront une partie, voire l'essentiel de leur mémoire. À notre connaissance, aucune d'entre elles n'a réellement travaillé sur cette question et n'a mis au point des procédures pour d'éventuels dépôts futurs. Cela commence d'ailleurs à poser problème, les associations qui s'étaient engagées, dans leur contrat de dépôt, à verser régulièrement leurs archives, au delà du dépôt initial, ne le font pas. Aussi seront expérimentées avec telle ou telle organisation volontaire, les procédures élaborées dans les programmes du CHS impliqués dans ce champ scientifique.

### *Sources électroniques des mouvements sociaux – Usages militants de la technique*

Dans le précédent quadriennal, un travail sur les sources électroniques de l'histoire ouvrière et sociale avait été entamé selon deux modalités principales.

D'une part, un partenariat avec les producteurs eux-mêmes, c'est-à-dire les acteurs sociaux, les syndicalistes, les acteurs de ce qu'il est convenu d'appeler les « nouveaux mouvements sociaux », avait été mis en place. Les producteurs d'archives concernés sont les trois confédérations syndicales CGT, CFDT et FO ainsi que deux réseaux militants : le RAS et Samizdat, qui hébergent sur leurs serveurs les sites, courriels et listes de discussion de près de 300 associations et syndicats. Ces organisations vont d'Attac-France au Planning familial en passant par divers syndicats comme Sud, la CFDT ou la CGT. Une série d'entretiens accompagnant ce travail a été partiellement publiés dans la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. Ils seront poursuivis.

D'autre part, avait été élaborée une politique d'archivage, allant de pair avec une réflexion sur les usages militants et/ou historiens des archives électroniques. À partir du constat que les historiens du très contemporain ne pouvaient plus faire l'économie des nouvelles sources pour la plupart non pérennes, avait été avancée la nécessité de conserver ces sources, tout particulièrement dans le domaine des mouvements sociaux où les configurations sont mouvantes. Une bonne partie de la documentation, et partant, des archives du futur, est désormais produite électroniquement : sites web, blogs, intranets, courriels, listes de discussion et diffusion, forums. Si l'on ne veille pas dès maintenant à la conservation de ces sources, l'historien de demain risque de se trouver confronté à un « trou archivistique ». Ces sources, qui échappent au dépôt légal, sont par ailleurs déjà nécessaires à bien des études et recherches, alors même que sociologues, historiens et politistes peinent, pour d'évidentes raisons techniques, à en faire un usage systématique. C'est pourquoi a été conçu un projet de collecte, sauvegarde, mise en consultation et exploitation scientifique d'un corpus d'archives électroniques émanant d'organisations issues du mouvement social. Il correspond à une double nécessité : sauvegarder des sources menacées de disparition et, avec elles, une part de la mémoire de l'engagement ; impulser une recherche fondée sur l'interdisciplinarité et la constitution de nouveaux corpus.

Dans le cadre de ce travail, deux opérations conjointes seront menées : l'une, technique, est la constitution d'une base de données des sources électroniques du mouvement social ; l'autre, réflexive, interroge les usages militants de la technique ainsi que les réseaux, genèses et filiations constitutifs de ce corpus.

Devrait ainsi être élaborée une typologie du « web militant », préalable indispensable à la constitution d'un corpus web susceptible d'être archivé. La « captation » et l'archivage des sites web sélectionnés par le CHS sera faite par la Bibliothèque nationale de France (BNF), chargée du dépôt légal du web. Pour les autres types d'archives électroniques, un protocole d'archivage sera mis au point, en prenant exemple sur de grandes institutions étrangères, telle la Bodleian d'Oxford qui travaille sur les archives électroniques d'hommes politiques travaillistes, ou l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, avec lequel le CHS collabore régulièrement. Il s'agit également de constituer un corpus en sélectionnant les boîtes aux lettres et *mailing lists* publiques ou privées jugées « utiles » par les historiens et sociologues impliqués dans notre projet, en collaboration étroite avec les producteurs.

L'appropriation des technologies numériques par les mouvements sociaux n'est que le dernier avatar d'un processus d'adaptation progressive à la logique de l'outil, qu'il s'agisse de la radio, la caméra, la radio, le minitel, le téléphone portable ou l'internet. Pour interroger l'usage des NTIC et

faire la typologie des pratiques communicationnelles qui en dérivent, il faut inscrire les interrogations dans la moyenne ou la longue durée. L'adaptation aux nouvelles technologies est le fruit d'une histoire au cours de laquelle se sont forgées des techniques de propagande et de communication, que les NTIC ont à leur tour obligé à se redéfinir. Pour répondre à ces interrogations, un colloque sera organisé en mars 2009 sur les usages militants de la technique : technologies, médias, mobilisations. Au-delà de la question, incontournable dans un tel colloque, des transferts de savoirs, se pose plus généralement celle des transferts de capitaux politiques d'une organisation à une autre, d'un syndicat à une association, la question de la genèse des nouvelles structures et de l'héritage humain, technologique et militant dont elles sont tributaires. Les sociologues ont, sans doute trop arbitrairement, distingué anciens et nouveaux mouvements sociaux, privilégiant dans leur analyse ce qui est de l'ordre de la rupture ou de la crise. Il nous appartient d'avoir un regard d'historien sur ces mutations et de souligner, plutôt que les ruptures, les mutations, les transferts et les métamorphoses.

Ce projet est aussi le prélude à la mise en place d'une cellule de veille sur les mouvements sociaux contemporains.

### *Syndicalisme et mouvements sociaux en Afrique du nord et sub-saharienne*

Ce programme repose sur les possibilités ouvertes par l'expérience acquise, au sein du pôle et de l'ensemble du Centre, en matière d'études comparatives, croisées et « connectées » grâce au Net. Il entend s'appuyer sur les relations régulières nouées avec des chercheurs étrangers à l'occasion de précédents programmes internationaux de recherches, dans le cadre de l'International Association of Labour History Institutions (IALHI) ou du séminaire « Les syndicalismes dans l'international ». Sur ces bases, il s'agit d'explorer la dimension internationale des activités et des mouvements sociaux, sur les formes et les effets des mondialisations d'hier et d'aujourd'hui, d'identifier et d'évaluer les vecteurs, les modalités et les conséquences de la circulation des expériences et des pratiques de mobilisation.

Durant les quatre prochaines années, sera développé un projet concernant les conflits sociaux dans l'Afrique francophone post-coloniale, en collaboration avec le Centre d'études des mondes africains (CEMAF). Ce projet est à la fois documentaire et de recherche.

Sur le plan documentaire, à partir de l'expérience du fonds d'archives Paul Delanoue, conservé et exploité au CHS, il comprend la création d'un réseau intitulé Institut d'histoire ouvrière et sociale, dont le siège social sera à Dakar et dont les membres fondateurs sont le CHS, le CEMAF, le Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence (Anom) pour la France, le département d'histoire de l'université Cheikh Anta Diop, l'EBAD, les archives des régions de Dakar et de Thiès pour le Sénégal, le département d'histoire de New York University et le département d'African Studies de Columbia University pour les États-Unis avec lesquels des contacts sont en cours.

Sur le plan de la recherche, un premier colloque sur Mai 68 en Afrique est en préparation avec la mise d'un comité de pilotage Michel Pigenet, Sylvie Thénault, Pierre Boileau (CEMAF), René Gallissot (Université Paris 8), et Boris Gobille (ENS lettres et sciences humaines). Le projet consiste à interroger les mouvements sociaux des années 1960 en Afrique pour les situer par rapport à la mouvance de Mai en France. Cela permettra *a contrario* de mieux penser les spécificités des mouvements de Mai, en prenant en compte l'ensemble du continent africain francophone, Afrique du nord et Afrique sub-saharienne, reconstituant ainsi une entité post-coloniale pertinente dans la mesure où la langue et certains cadres de la domination sont identiques.

En proposant un objet transversal, ce colloque cherchera également à rompre des cloisonnements scientifiques voire idéologiques. L'analyse de Mai 1968 en Afrique comme celle des communications, transferts et influences d'un Mai à l'autre a été la grande absente d'une commémoration pourtant riche en événements scientifiques. Si dans le cas du Mai sénégalais, il n'y a guère d'ambiguïté, les rapports avec le Mai français étant au cœur même d'une polémique mémorielle, beaucoup d'interrogations subsistent sur la pertinence d'un rapprochement entre les mouvements de Mai et les mouvements sociaux de 1967 en Tunisie, de 1969 au Congo, de 1968 en Mauritanie, pour ne prendre que quelques exemples. Ce colloque sur Mai en Afrique précédera une publication et amorcera un programme de recherches plus large sur les conflits sociaux dans l'Afrique post-coloniale, programme qui permettra de prolonger les travaux de Frederick Cooper sur les conflits sociaux en période coloniale. Parallèlement, le réseau documentaire initié par la création de l'Institut d'histoire ouvrière et sociale à

Dakar se donnera pour but de recenser et inventorier en vue notamment de numérisations les archives syndicales en Afrique de l'Ouest.

### *Archives des mouvements sociaux et politiques en Amérique Latine et des exils latino-américains en France*

Au cours des quatre prochaines années sera approfondi le travail déjà en cours, en collaboration avec la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) de Nanterre et plusieurs partenaires en Amérique Latine, sur les archives des mouvements sociaux et politiques en Amérique Latine. Jusqu'à présent, ce travail a principalement concerné l'Argentine et a donné comme résultat des échanges d'archives, sous forme digitale, entre la BDIC et plusieurs institutions argentines (Comision Provincial por la Memoria, Archivo Nacional de la Memoria, Centro de Documentacion e Investigacion sobre las Culturas de Izquierda). Il s'agit maintenant de s'occuper des archives de la répression et de la résistance pendant la dictature militaire, avec les problèmes liés à la mise à disposition du public de ce type de documents. Ces questions vont être abordées non seulement pour l'Argentine, mais aussi pour le Brésil, le Chili et l'Uruguay.

Un autre volet de cette question des archives, directement lié à la thématique des sources électroniques, concerne la préservation et la mise à disposition d'archives des mouvements sociaux actuels, qui sont souvent des documents audiovisuels ou digitaux. Un dernier volet concerne la situation des archives des partis communistes en Amérique latine. Dans ce domaine, les expériences européennes peuvent fournir des indications intéressantes. Le projet est de constituer un réseau ayant pour objectif la sauvegarde de ces archives et leur ouverture au public.

## 2. Acteurs du mouvement social

Dans le précédent quadriennal, le programme « Sociobiographie et prosopographie des militants » disposait d'une assise solide grâce à l'obtention en 2006 du programme Corpus de l'Agence nationale de la recherche (ANR), « Biographie collective des acteurs du mouvement ouvrier et du mouvement social » et en 2007 d'un programme PICS de coopération avec la Belgique et la Russie « Sociobiographie des acteurs du Komintern. L'apport des archives des partis nationaux et des archives de l'Internationale communiste à la connaissance du processus de constitution des directions politiques : écoles de formation, contrôle biographique, mobilités internationales ». Ces soutiens avaient conforté les options présentées dans le précédent quadriennal par lesquelles il s'agissait d'assumer et de vivifier le riche héritage de notre laboratoire en matière d'histoire du mouvement ouvrier – particulièrement de biographie des militants – tout en prenant en compte une crise qui a affecté son identité et sa visibilité (passage des publications sur papier aux publications électroniques, vieillissement de l'équipe du *Dictionnaire*, nouvelles perspectives offertes par la consultation en ligne d'outils variés et performants...). À partir de 2009, une nouvelle phase sera déclinée en trois volets : l'internationalisation de la quête ; l'ouverture au mouvement social ; la confrontation des formes de militantisme.

Si les coopérations internationales du programme Maitron ont des points forts en Amérique latine grâce à Bruno Groppo et Bernard Pudal, en Amérique du Nord et dans divers pays européens, elles resteront particulièrement importantes autour des archives de Moscou. La grande vague de consultation des divers fonds d'archives de Moscou est retombée, mais l'équipe poursuivra un travail en profondeur sur les dossiers biographiques et sur les instances qui guident le contrôle biographique. Par chance, les fonds biographiques du RGASPI (ancien Institut Marx Lénine) ne semblent pas touchés par une menace de fermeture. Les séries concernant la France restent d'un intérêt exceptionnel, ainsi que celles consacrées à l'Algérie, à la Tunisie, au Maroc, à l'Indochine et diverses colonies françaises. L'immigration française incitera à des sondages dans les fonds italiens, polonais, belges, espagnols. Ce travail porté par Claude Pannetier, Macha Tournié, Bernard Pudal et Paul Boulland, conduira à renforcer la coopération avec diverses universités françaises comme l'Université de Bourgogne, ou européenne comme l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Bâle. Ces coopérations auront des implications à trois niveaux : nourrir le programme du séminaire mensuel de Claude Pannetier, Bruno Groppo et Bernard Pudal consacré aux communismes et les journées d'études

qui l'accompagnent ; former le socle d'une série de publications collectives sur la sociobiographie des militants internationaux, des militants français, des militants coloniaux ; participer à la documentation des diverses bases biographiques et des dictionnaires français et internationaux : Maitron papier, Maitron en ligne, dictionnaire biographique du Komintern.

En prenant pour titre *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*, la nouvelle période du *Maitron* (1940-1968) souligne la nécessité de ne pas se laisser enfermer dans une définition étroite du mouvement ouvrier. Celui-ci, mouvement social des sociétés industrielles, ne se réduit pas à l'action des travailleurs manuels salariés ; elle inclut tous ceux qui placent leurs espoirs de changements sociaux dans l'action collective des ouvriers, intellectuels, paysans, employés et artisans inclus. Le nouvel intitulé rend plus explicite l'intérêt pour la dimension culturelle, éducative et associative du militantisme. Ainsi le pacifisme, l'anticolonialisme, l'éducation populaire entreront de plain-pied dans notre territoire d'observation avec des recherches sur le mouvement associatif (Françoise Tétard), sur les coopérateurs et les mutualistes (Michel Dreyfus) sur le militantisme moral (droits de l'homme, antiracisme). Mais le cœur des recherches restera le militantisme syndical, approche qui doit connaître un renouveau problématique et méthodologique. La tâche n'est pas simple, car on ne dispose pas des mêmes richesses documentaires que pour les militantismes politiques, mais elle doit être menée avec détermination en procédant notamment à de grandes enquêtes orales.

La confrontation de ces divers corpus politiques, syndicaux, associatifs nourrira une réflexion sociobiographique sur le renouvellement des acteurs du mouvement social pendant la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Un colloque prévu en décembre 2010 en sera une première étape. La réflexion se poursuivra au plan professionnel (enseignants avec Laurent Frajerman ; cheminots avec Marie-Louise Goergen...) et thématique par des journées d'études décentralisées et par des publications.

### 3. Socialisations, mouvements sociaux, pratiques syndicales et associatives

Sur la base des acquis antérieurs et des coopérations entretenues avec les syndicats, les associations ou les mutuelles, ce nouvel axe vise à renouveler et élargir l'analyse des mouvements sociaux, des syndicalismes, des associations, des usages des ressources du politiques et des institutions, notamment judiciaires. Il entend également prendre davantage en compte, afin d'en évaluer les réalisations concrètes, les organisations actives dans les vastes secteurs de l'éducation populaire et de l'économie sociale. Sur tous ces points, l'axe qui croise plusieurs thèmes intéressant les pôles 1, 3 et 4, s'inscrit dans une perspective anthropologique, attentive aux cadres de la socialisation en milieux populaires, notamment ceux du travail et des territoires, aux pratiques qui s'y développent et aux expériences et aux identités qui s'y forgent. Ces problèmes étaient au cœur du séminaire « Histoire sociale et économique du politique, histoire politique du social et de l'économique » animé par Michel Pigenet en collaboration avec Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky (Paris 8). Il continuera ses travaux au moins jusqu'à la rentrée universitaire 2009-2010 en se focalisant sur l'analyse des relations entre les acteurs, vues comme la matrice même du pouvoir pour mettre en évidence un échange, même déséquilibré, entre ceux qui exercent le pouvoir, détiennent les moyens de répression et de propagande et ceux qui le subissent mais ne sont pas dénués de ressources. Car la domination exige et repose sur l'adhésion — ce qui ne veut pas dire l'acceptation — des « sujets » qu'elle entend soumettre.

Trois autres thèmes méritent une attention particulière. A la charnière des travaux sur les associations et l'éducation populaire (ses usages d'hier et d'aujourd'hui, ses méthodes, ses réseaux) Françoise Tétard quantifiera, par périodes, le nombre d'associations déclarées (les mortes, les vivantes, les endormies), cernera les nouveaux militantismes qui s'y expriment, évaluera leurs rapports avec le monde politique, en vue de comprendre de quoi est fait l'idéal, l'utopie de la démocratie associative, notion floue et fortement idéologisée.

Le thème de l'économie sociale confortera et enrichira les recherches menées du côté des œuvres et réalisations du mouvement social (Michel Dreyfus, Patricia Toucas). En effet, si les historiens ont privilégié la démarche revendicative de la CGT et dans une moindre mesure de FO, ils ont longtemps négligé leur dimension de gestionnaire du social. Pourtant, cette dimension est fondamentale. Présente, du moins au stade des ambitions, dès les premiers pas du syndicalisme, elle change d'échelle pour la CGT confédérée à partir de 1930. La CGT, la CFTC ainsi que le mouvement coopératif, par le biais de

la Fédération nationale des coopératives de consommation (FNCC), ont géré les Assurances sociales en fonction de leurs forces spécifiques, tandis que les confédérations syndicales s'investissaient, à compter de 1945, dans la gestion de la Sécurité sociale et des comités d'entreprise, en s'ouvrant aussi peu à peu à ce que l'on appelle aujourd'hui les mouvements de l'économie sociale.

Le troisième thème concerne l'interpellation de la Justice par les militantismes. Plusieurs initiatives prévues en 2010 à la faveur du centième anniversaire du Code du travail seront l'occasion de mettre l'accent sur les usages syndicaux des ressources juridiques et judiciaires (M. Pigenet). Le projet de recherche « Abolitions et abolitionnistes en France des années 1970 à nos jours » porte, quant à lui, sur les militantismes à finalité prioritairement pénale et judiciaire à travers la question de l'abolition de la peine de mort, mais aussi de la torture, des périodes de sûreté, de la réclusion criminelle à perpétuité (RCP), de la prison pour mineur, de la détention provisoire, de la prison pour tous, de la sanction pénale, de la Justice pénale, et encore des châtiments corporels pour les enfants, de l'internement psychiatrique (contraint), voire de la psychiatrie (anti-psychiatrie), des centres de rétention administrative, des centres de rétention de sûreté, de l'État.

#### 4. Les mondes du mouvement social

La dimension internationale n'a jamais été absente des préoccupations du Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement de son pôle consacré à l'histoire des mouvements sociaux, des militantismes et du syndicalisme. Cette sensibilité a nourri et continue de nourrir des projets et des publications importants, des dictionnaires biographiques internationaux, grands colloques sur le syndicalisme et les relations sociales en Europe – Invention des syndicalismes ; Apogée des syndicalismes ; Etats et relations de travail en Europe au XX<sup>e</sup> siècle -, recherches sur les Assurances sociales en Europe, etc. Elle a favorisé l'émergence de réseaux internationaux de recherches et de documentation en histoire ouvrière. Elle constitue la raison d'être, depuis 2005, du séminaire « Syndicalismes dans l'international » (Frank Georgi, Jean-Marie Pernot, Michel Pigenet, Danielle Tartakowsky). L'expérience acquise conduit à ne plus nous contenter de constater que l'international imprègne chacun de nos axes, mais à en consacrer l'importance en en faisant un « axe » à part entière, dédié aux « mondes du mouvement social ».

Les horizons internationaux de la recherche sur les mouvements sociaux ont été longtemps, sauf exception, limités à l'Europe, et, secondairement, à l'espace occidental. L'importance nouvelle des directives et des normes européennes a tendance à renforcer les recherches portant sur ces questions, par leurs effets sur le travail et le syndicalisme (mobilisations des dockers, étudiées par Michel Pigenet) ou même sur les questions de justice (Pierre Tournier sur les recommandations du Conseil de l'Europe en matière pénale). Mais l'Europe ne doit pas masquer le reste du monde. Les organisations internationales dont nous sommes partie prenante, ITH et IALHI, ont récemment décidé de se réorienter vers le Sud et les pays émergents. La question des sources est évidemment ici déterminante. Les deux colloques de Johannesburg en 2008 (*Labour History in Emerging Countries*, et *The Heritage of Migrant Labour in Southern Africa*), coordonnés par le CHS, permettront la mise en place, on l'a dit, d'une commission internationale sur les problèmes posés par les archives des mouvements sociaux et du syndicalisme en Afrique. Par ailleurs, deux projets gigognes, pour partie communs avec le pôle 1 et en coopération avec les africanistes du CEMAF (UMR 8171), prévoient d'étudier 1968 en Afrique (comprendre l'ensemble du continent) et de se pencher, au-delà, sur la question des mouvements sociaux dans l'Afrique post-coloniale.

Indispensable et fécond, le comparatisme a aussi montré ses limites connues : dissymétrie des sources et des connaissances, statisme, tendance à surestimer le poids de « cultures nationales » préconstruites. Les méthodes et les approches originales éprouvées par le CHS depuis plusieurs années (équipes internationales, entrées par des secteurs professionnels par exemple) ont permis et permettent de réduire ces inconvénients et parfois de déconstruire des modèles nationaux. Il convient d'aller plus loin. Les réflexions autour des transferts culturels et de l'histoire « croisée », encore peu appliquée à l'histoire sociale, devraient permettre de compléter utilement l'approche comparatiste. L'histoire des organisations internationales comme lieu de contact et d'échanges entre militants de « cultures » différentes peut ainsi constituer un apport important dans cette perspective. En dehors des organisations internationales, les relations syndicales bilatérales ou multilatérales des syndicats

pourraient être riches d'enseignement. Ainsi, le cas atypique d'un syndicalisme « non affilié » internationalement, mais soucieux de mener une politique active dans ce domaine sera examiné à travers le cas de la CFDT entre 1979 et 1988, en partenariat avec la confédération (Frank Georgi). Un autre champ, celui de l'économie sociale, sera exploré par Michel Dreyfus à travers l'histoire d'organismes très mal connus : Conférence internationale de la mutualité et des Assurances sociales (CIMAS) de 1927 à 1945 et Association internationale de la Mutualité (AIM) depuis 1950 ; Alliance coopérative internationale (ACI). Au-delà, il faudra examiner ces formes émergentes d'organisations internationales ou transnationales que sont les ONG et les réseaux altermondialistes, en essayant d'en restituer l'épaisseur historique, ce que les approches dominantes (politistes, sociologues) ne prennent pas suffisamment en compte. Prometteurs, les acquis du séminaire « Syndicalismes dans l'international » pourront être prolongés par une ou plusieurs journées d'études donnant lieu à publication. Sans revenir, enfin, sur le travail évoqué plus haut à propos du communisme, les recherches conduites par Frank Georgi sur les militants et réseaux autogestionnaires, intellectuels, syndicalistes ou politiques soulignent leur rôle de passeurs dans la circulation internationale des modèles, des expériences, des pratiques et des imaginaires sociaux qui sous tendaient l'utopie de l'autogestion des années 1950 aux années 1980.

*Chercheurs* : Françoise Blum, Raphaëlle Branche, Christian Chevandier, Michel Dreyfus, Frank Georgi, Bruno Groppo, Claude Penner, Michel Pigenet, Françoise Tétard, Sylvie Thénault, Macha Tournié, Pierre-Victor Tournier, Rossana Vaccaro  
*Chercheurs associés* : Éric Belouet, Jean-Pierre Besse, Paul Boulland, Laurent Frajerman, Marie-Louise Goergen, Gilles Morin, Gilles Vergnon  
*Doctorants* : Nadine Bahuon, Jean-Louis Barbe, Jean Hentzen, Marion Isvi, Denis Uztopal, Dongkyu Shin, Benjamin Vetele

### **Pôle 3 : Représentations : politiques, systèmes, relations (responsable Pascal Ory)**

Entre 2009 et 2012, alors que la dimension comparative internationale sera systématiquement encouragée et que l'esprit général sera dans le développement des liens avec les autres pôles du CHS et avec d'autres équipes de recherche internes et externes à Paris 1, les initiatives scientifiques du pôle 3 se situeront dans la continuité du programme antérieur : clôture, comme annoncé, des axes 3 et 5, aux programmes achevés, et concentration sur trois axes, correspondant aux axes antérieurs numérotés 1, 2, et 4. Les problématiques seront maintenues sur le fond, les trois champs couverts seront élargis, ce qui entraînera une reformulation actualisée de l'axe 2.

1. Épistémologie
2. Histoire sociale des productions et des producteurs culturels
3. Histoire des imaginaires sociaux

#### **1. Épistémologie**

##### *Mesures de l'opinion et histoire culturelle*

Il s'agira de comprendre comment des méthodes d'observation administrative et policière, héritées des années 1930 et transformées par l'Occupation et le régime de Vichy, sont réinvesties, dans l'après-guerre et jusque dans les années 1960. Quels outils d'analyse les « spécialistes » de l'opinion utilisent-ils, en période de guerre froide ? Leurs méthodes d'investigation demanderont à être comparées à d'autres (méthodes statistiques des sondages, médias, formes littéraires). L'ambition sera de dresser le portrait administratif d'un « esprit public » à l'origine de politiques publiques dans la France de ces années d'après conflit mondial. Ce corpus sera aussi interrogé sur un autre plan, plus large : celui de la contribution du genre « enquête d'opinion » à la connaissance des systèmes de représentation (valeurs,



goûts...) de la nation. Ce thème est en relation avec le pôle 1.

### *Construction des savoirs historiens*

L'objectif est de porter au jour les logiques suivant lesquelles s'établissent la valeur académique des biens historiens et les règles qui l'orchestrent (institutions, positions académiques, etc.). Elle suivra trois directions : celle des modalités de construction et d'exercice du jugement historien – l'enquête concernera les pratiques académiques du compte-rendu en histoire contemporaine, dont les premiers résultats ont fait l'objet d'une présentation d'étape au colloque « Réception des objets médiatiques » du CHS –, celle des pratiques d'acclimatation du théorique en histoire, des « passeurs » qui les conduisent et des institutions qu'elles mobilisent – l'enquête portera plus spécialement sur l'entreprise académique de valorisation de la « sociologie de l'acteur » dans les années 1990 et sur ses entrepreneurs académiques –, enfin celle, prise en charge par Emmanuelle Retailaud-Bajac, de critique des catégories genrées de l'histoire des arts (« génie » féminin, « écriture féminine »...).

### *Histoire culturelle, Cultural Studies, sciences de la culture*

On poursuivra le questionnement international initié en 2007 en collaboration avec l'IHTP, destiné à préciser les spécificités — et, *ipso facto*, les convergences — entre les deux traditions scientifiques, en y intégrant à l'avenir le domaine germanique, qui a élaboré la notion de « sciences de la culture » et en a fait un élément structurant de plusieurs départements universitaires. Une collaboration précise sera développée, sur cet aspect de la question, avec Anne Fillaudeau, maîtresse de conférences en civilisation germanique à l'Université Paris 8.

### *Du comparatisme à l'« histoire mondiale »*

La journée d'études animée le 21 juin 2008 par Chloé Maurel, en collaboration avec l'IHTP, a ouvert un espace de débat autour de la notion, déjà familière à nos collègues anglo-saxons, d'« histoire mondiale ». On entreprendra ici d'en expertiser la pertinence, en regard des notions déjà en usage associées à la démarche comparatiste, dont le CHS avait ébauché collectivement la critique il y a trois ans. Cette expertise trouvera son accueil dans le cadre du nouveau Groupe de recherche européen (GDRE) créé au sein du CNRS, *l'European Network on Contemporary History* (EURHISTXX), dont elle focalisera la section « histoire culturelle ».

## 2. Histoire sociale des productions et des producteurs culturels

### *Genèses et mutations sociotechniques de l'industrie occidentale du spectacle*

Ce programme bénéficie d'une ANR associant au CHS le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (EA 2448) et le Laboratoire 2L2S-ERASE de l'Université de Metz (EA 3478). Le premier axe de l'enquête portera sur l'évolution de la « séance » théâtrale sur la longue durée de deux siècles. Ses mutations et changements de signification seront appréhendés dans leurs aspects les plus concrets. Une journée d'études est prévue en 2010 autour des premiers résultats. L'autre axe traitera des critiques de spectacle. Forts du constat qu'il n'existe pas d'équivalent pour le spectacle vivant des anthologies de critiques de cinéma, les chercheurs de cet axe envisagent la constitution d'une base de données. Le répertoire biographique des hommes et des femmes ne saurait suffire. Il conviendra de rendre compte aussi des styles d'écriture, des goûts esthétiques, de la place tenue par les critiques au sein des médias. Le travail collectif visera à définir une méthodologie utilisant les ressources du numérique et destinée à constituer un outil de travail accessible à l'ensemble de la communauté scientifique.

### *Théories et pratiques de l'éducation populaire*

Un séminaire sera ouvert en 2009 sur « L'Éducation populaire et ses usages, 19<sup>ème</sup>-20<sup>ème</sup> siècles ». Largement ouvert aux chercheurs de plusieurs disciplines et aux acteurs de différentes générations, il est prévu sur deux années, jalonnées de deux ou trois séquences « bilan-prospective ». Il se développera en partenariat avec l'INJEP de Marly-le-Roi, le PAJEP et le Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports.

L'objectif est de revenir sur les différentes définitions de l'éducation populaire et sur les manières dont cette notion a été déclinée depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. D'abord philosophie d'action puis méthode d'apprentissage, l'éducation populaire a été enfin institutionnalisée par le biais de l'agrément. Celui-ci a permis, à partir de 1945, aux mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de toucher des subventions versées par la Jeunesse et les Sports. Au total, une notion assez floue mais d'autant plus fortement investie par ses acteurs. Ce séminaire cherchera à mettre en commun des données jusque là dispersées sur les acteurs en question : effectifs des associations, organisation aux différents niveaux, implantations, rapports avec l'État, stratégies... Une particulière attention sera portée à l'incarnation de l'éducation populaire suivant les terrains et les mouvements, en termes de militantisme, de métier, de professionnalisation.

La question spécifique des « Rapports entre éducation populaire et éducation nouvelle » au 20<sup>ème</sup> siècle fera l'objet d'un colloque, programmé au mois de novembre 2010, qui associera au CHS et au PAJEP les universités Paris 4 et Paris 8 ainsi que le Mémorial Leclerc-Musée Jean Moulin. L'ambition est de décrypter les différents réseaux à l'œuvre, les terrains où s'exercent ces « éducations », les acteurs qui les portent à bout de bras, les publics visés. Et de comprendre pourquoi ces réseaux se croisent relativement peu ou même, parfois, s'ignorent.

Françoise Tétard poursuivra son questionnement des frontières, toujours mouvantes suivant les âges, établies et/ou subverties entre éducation populaire et « culture ». À l'échelle comparative, elle participera au lancement d'une enquête européenne sur la formule « colonies de vacances ». Christophe Granger s'engagera dans une monographie locale sur les pratiques de l'éducation populaire à l'échelle du dernier siècle, dans l'espace et à l'échelle de tout ou partie de l'actuel département de la Seine-Saint-Denis, à partir d'un dépouillement systématique des archives de l'État (département, Préfecture de Police...) et d'une collecte de témoignages d'acteurs.

#### *Processus de légitimation et d'artification au 20<sup>ème</sup> siècle*

Plusieurs dizaines de mémoires de maîtrise et de master, auxquels s'ajoutent une demi-douzaine de thèses de doctorat soutenues ou en cours, ont déjà été dirigés par Pascale Goetschel et Pascal Ory sur ce que la sociologie culturelle commence à réunir sous le vocable de l'« artification », autrement dit le processus de légitimation des productions culturelles jugées jusque-là « mineures » et/ou « populaires ». Sur tous ces terrains ce sont des chercheurs rattachés au pôle 3 du CHS qui sont à l'origine de la recherche pionnière, à l'échelle nationale et internationale : Christophe Gauthier pour le cinéma, Françoise Denoyelle pour la photographie, Ludovic Tournès pour le jazz, Julien Rosemberg pour les arts de la piste, Sophie Jacotot pour les danses de salon, Marianne Filloux-Vigreux pour la danse contemporaine...

L'exploration sera poursuivie de manière systématique dans le domaine de la photographie, sous la responsabilité de Françoise Denoyelle, et des arts de la scène, sous celle de Pascale Goetschel. En relation avec plusieurs chercheurs du pôle 2 du CHS (Michel Dreyfus, Michel Pigenet...) la question de la professionnalisation sera déclinée sur le plan de l'histoire du statut d'intermittent, et de la syndicalisation, très spécifique, du secteur ; avec l'aide de la mutuelle Audiens sera poursuivie l'histoire de la protection sociale de ces métiers marqués par la précarité. Sont prévus la publication d'un guide de sources, d'un ouvrage collectif et d'une exposition.

Pascal Ory situera dans cette perspective la recherche qu'il mène depuis vingt ans sur l'histoire de la « mémoire culturelle », objet de son séminaire de l'EHESS de 1997 à 2001 et de plusieurs articles, qui devrait se conclure par un ouvrage, à paraître à l'horizon 2011.

#### *Histoire du genre « festival »*

Le pôle 3 a produit depuis plusieurs années une série cohérente de mémoires de maîtrise et de master sur les festivals de jazz et de photographie, deux secteurs choisis par leur position initiale de faible légitimation. Désormais, cette enquête s'élargira à l'histoire du festival en tant que genre, de signification au reste ambiguë, depuis les prémices musicales du 19<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'explosion actuelle. Le programme sera conduit, en association avec le Centre d'histoire culturelle de l'UVSQ (Caroline Moine), avec une dimension résolument comparative, l'objectif est de dépasser une logique exclusivement sectorielle. Un séminaire préparatoire débouchera sur un colloque international, à l'horizon 2010. On visera l'affinement de la notion (apparition, substitution, mise en parallèle avec les fêtes et les divertissements de plein air), l'établissement de chronologies croisées (chronologie

mythique, festivals matriciels comme Bayreuth, moments de créativité festivalière forte, abandon et renouvellement du genre « festival »...), l'étude des formes (transcendant les cultures nationales, modes d'organisation, choix esthétiques) et des modalités de réception (spécificité des publics, sociabilités, usages festivaliers). Les transferts d'un pays à un autre, de formes culturelles à d'autres (de la « Semaine d'art » au « Festival d'Avignon », par exemple) et d'un genre à un autre (théâtre, cinéma, photographie, bande dessinée) seront particulièrement considérés. Les chercheurs étudieront également le festival comme événement en mettant en évidence les discours autour de l'importance réelle ou supposée de tel ou tel festival, en scrutant les « temps forts », la mobilisation médiatique mais aussi la mémoire attachée aux lieux festivaliers.

### 3. Histoire des imaginaires sociaux

#### *Représentations et usages sociaux du temps libre*

Ce domaine a été exploré jusqu'ici sous la forme de la réflexion collective (atelier « Penser le loisir »), dont l'ensemble des journées d'étude devrait déboucher sur une publication, à l'horizon 2010. La même méthode, qui a donné complète satisfaction, sera reprise dans la perspective d'une histoire comparée des politiques de loisir, en relation avec le programme initié à l'IHTP et à l'Université Paris 2 par Fabrice d'Almeida sur l'histoire des « sociétés de bien-être » (colloque à l'automne 2008) et avec diverses équipes de recherche européennes travaillant sur ce terrain.

Christophe Granger élargira les perspectives de sa thèse de doctorat à une histoire sociale des loisirs au 20<sup>ème</sup> siècle, en prenant pour point d'ancrage la formation des « loisirs légitimes » et les formes de reconnaissance (étatique, politique, médicale, scolaire, critique, etc.) qui vont avec.

#### *Représentations et usages sociaux du corps*

Le même cheminement (publication des résultats du quadriennal précédent, ouverture de nouveaux séminaires, établissement de relations permanentes avec des équipes apparentées) présidera au développement de ce champ, dont l'actualité de la recherche montre qu'il occupera au 21<sup>ème</sup> siècle une partie importante de l'agenda international — dans lequel se sont déjà illustrés plusieurs membres du laboratoire. L'année 2010 devrait ainsi voir la publication des textes, déjà réunis, du programme « Le corps à l'épreuve ». Le nouveau séminaire sera placé sous la responsabilité de Sylvie Chaperon (maîtresse de conférences, Toulouse 2, HDR sous la direction de Pascal Ory) et Christelle Taraud (chercheuse rattachée au Centre de recherches en histoire du 19<sup>ème</sup> siècle de Paris 1) ; il portera sur l'histoire des représentations et des pratiques sexuelles, champ auquel Laurent Martin et Christophe Granger rattacheront certaines de leurs nouvelles recherches, dans la logique des *Porn Studies* anglo-saxonnes. Un atelier sera ouvert sur le thème « République et pornographie, 1880-... ».

#### *Approche historique des mythologies du contemporain (en relation avec le CRH-EHESS)*

L'anthropologie nous a accoutumés au questionnement du social en termes de mythe (récit interprétatif) et de mythologie (système des mythes). L'historien s'est saisi de cette lecture quand il a entrepris d'étudier des sociétés au système symbolique sensiblement éloigné du nôtre. Mais qu'en est-il des sociétés « modernes », voire « post-modernes » ? Quelle pertinence accorder à la notion (à la métaphore ?) du « mythe » quand on l'applique au Père Noël, à Dracula ou à Superman ? L'enquête ouverte en 2006 sous la forme d'un séminaire du CRH sera poursuivie dans la même perspective pluridisciplinaire, à laquelle seront amenés à s'associer des collègues des deux équipes de l'EA 3550 de Paris 1.

#### *Transferts et circulations des imaginaires sociaux*

Le pôle 3 s'intègre ici au projet trans-pôles « Art et immigration », piloté par Marie-Claude Blanc-Chaléard et Patricia Hiridoglou, visant à repérer individus et groupes « passeurs » de genres d'un pays à un autre, en même temps qu'à analyser les différentes formes — de l'imitation à l'adaptation — prises par cette acculturation de formes importées sur le territoire français, l'époque-test étant, dans un premier temps, l'entre-deux-guerres.

*Chercheurs* : Marie-Claude Blanc-Chaléard, Pascale Goetschel, Patricia Hiridoglou, Pascal Ory, Françoise Tétard

*Chercheurs associés* : Françoise Denoyelle, Marianne Filloux-Vigreux, Christophe Granger, Emmanuelle Retailaud-Bajac

*Doctorants* : Sophie Jacotot, Julien Rosemberg, Ludovic Tournès,

## **Pôle 4 : Gouverner et habiter les villes contemporaines (responsable Annie Fourcaut)**

Dans l'ancien quadriennal (2006-2009), le pôle 4 Histoire sociale de la gouvernance urbaine était annoncé comme nouveau. Issu du pôle 1, l'État en action, il rassemblait des chercheurs étudiant les effets des politiques publiques sur les mutations des métropoles. Il semble pertinent d'opérer une certaine réorientation générale du pôle à la fois pour l'adapter à la composition du CHS et pour préparer, dans le cadre du prochain quadriennal et des vastes projets intellectuels et immobiliers de nos tutelles, les synergies futures. Cette réorientation n'a rien de radical dans la mesure où les tendances lourdes de nos thèmes de recherches et de nos méthodes restent les mêmes. Néanmoins, le changement sensible concerne l'angle d'attaque de l'étude des politiques publiques. Il s'agira désormais moins de prendre en compte les incitations politiques que la demande sociale et les actions des citoyens et des usagers. L'étude des politiques publiques en elles-mêmes ne sera pas abandonnée, bien que l'on puisse considérer avoir récolté un beau bouquet de résultats. Hormis les différentes publications, trois Habilitations à diriger des recherches (HDR), dont la tutrice est Annie Fourcaut, viennent à échéance à l'automne 2008 et au printemps 2009 : Marie-Claude Blanc-Chaléard sur la résorption des bidonvilles en région parisienne, Thibault Tellier sur les origines de la Politique de la ville et Loïc Vadelorge sur l'histoire des villes nouvelles. Mais l'accent sera davantage mis sur les acteurs sociaux (citadins et citoyens), objets et récepteurs de ces politiques. Ce qui, particulièrement à propos du logement, permettra d'englober les acteurs privés à côté des acteurs publics. Un dernier élément explique la physionomie de ce pôle. Tandis que le post-doc CNRS d'Hélène Frouard se termine au 1<sup>er</sup> septembre 2008, Emmanuel Bellanger qui travaille depuis longtemps avec le CHS a été recruté comme chargé de recherche au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Traversant tous ces thèmes, se dessine une réflexion sur les catégories de l'analyse historique (y compris les nouveaux outils informatiques dont s'occupe Philippe Rygiel ou la base de données de textes réglementaires sur l'histoire du logement depuis deux siècles). Est-ce que nos travaux récents sur les politiques publiques nous aident à faire un retour à l'histoire sociale ? Par exemple, faut-il isoler les populations migrantes quelle que soit l'époque ? N'est-il pas plus pertinent de considérer que la question des choix résidentiels se pose pour tous les urbains, avec des différences qui sont aussi fortes entre les riches, qui ont des initiatives en la matière et ceux qui ne peuvent en avoir, qu'entre les étrangers et les Français ? Ne faut-il pas donner toute sa place à la question des modalités du peuplement depuis 1945 ?

Au cours des années 2009-2012, et sans pour autant abandonner les périodes antérieures comme l'atteste le projet sur la loi Loucheur, une partie des recherches du pôle 4 sera centrée sur les décennies 1970-1990 dans la mesure où ces années ont été décisives dans les transformations sociales et urbaines contemporaines. À partir des travaux sur les Trente Glorieuses qui formaient une partie du socle antérieur des recherches, il s'agira d'analyser le retournement de la conjoncture et ses effets sociaux (développement de la désindustrialisation et du chômage, effets de la crise de l'énergie, fléchissement de la construction et de la mise en chantier de logements, installation durable des migrants dans la société urbaine, et/ou irruption du thème de l'immigration dans l'inventaire de la crise urbaine, invention de la politique de la ville...). Les recherches seront menées selon quatre axes principaux :

1. Hors l'État, qui fait la ville ?
2. Le retour du social
3. Se loger
4. Le Grand Paris au risque de l'histoire

## 1. Hors l'État, qui fait la ville ?

Tout comme les autres pôles, celui intitulé « Gouverner et habiter les villes contemporaines » contribue à une pratique d'archives dynamique dans la mesure où le CHS a noué des liens avec des partenaires comprenant des bailleurs de fonds, des détenteurs d'archives, des demandeurs d'expertise, chacun pouvant être classé de façon concomitante dans plusieurs catégories. Tous ces acteurs, à un titre ou à un autre, construisent, financent, équipent ou administrent la ville contemporaine. Ils nous demandent des expertises ou des études et, en retour, nous associent à la collecte ou à la mise en valeur de leur fonds d'archives, nous permettant de sortir d'une vision trop strictement étatique de la fabrication de l'urbain.

1. Un accord privilégié a été passé au printemps 2008 avec l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Paris. Cet organisme, qui a pris la suite de l'Office public d'HLM, a souhaité mettre à la disposition des universités Paris 1, représentée par le CHS (Marie-Claude Blanc-Chaléard, Annie Fourcaut et Danièle Voldman), et Paris 8 (Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky), ses archives, déjà classées et inventoriées, couvrant tout le 20<sup>ème</sup> siècle, pour permettre une connaissance historique scientifique de son passé. Cet accord sera utilisé d'une part pour donner des sujets de M1 et M2 dès la rentrée 2008, de l'autre dans les programmes d'étude sur le logement et sur l'urbanisation de la région parisienne.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), avec laquelle nous avons déjà travaillé en 2006-2008, souhaite continuer à développer ce partenariat et à nous ouvrir ses archives. Deux projets se dessinent : une recherche sur les années où Jean Tannery dirigeait l'établissement, qui nous conduirait à travailler autour de la loi Loucheur (1928), une autre sur les années Robert Lion (1982-1992), et plus spécifiquement sur l'engagement de la Caisse dans la Politique de la ville.
3. Frédérique Jacquet, conservatrice des archives de Saint-Denis, avec laquelle travaille le CHS, pratique déjà une large politique d'ouverture des archives. La communauté d'agglomération Plaine Commune a fusionné les OPHLM des communes participantes dans un office appelé Plaine Commune Habitat ; les archives des anciens offices devraient devenir disponibles pour les chercheurs ; une mission exploratoire pour la valorisation des archives des offices doit démarrer en septembre 2008 autour de Frédérique Jacquet, qui souhaite y associer en premier lieu le CHS.
4. L'Union sociale pour l'habitat (ancienne UNFOHLM, Union nationale des fédérations des organismes HLM) désire développer des partenariats avec le CHS sous une forme qui reste à déterminer mais où la question de l'ouverture des archives est centrale, en particulier pour les années 1970 et la préparation du livre blanc sur le logement de 1975. L'accord devrait être conclut dans le courant de septembre 2008 avec Patrick Kamoun, responsable de la documentation de l'USH.
5. Le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) souhaite que le volet historique de la Cité de l'Eau (directeur Jean Pénichon) soit fait sous l'égide du CHS (Emmanuel Bellanger, Annie Fourcaut). La Cité de l'Eau, qui doit ouvrir à Colombes en 2009, est à la fois lieu d'exposition, centre de colloque et de formation, de documentation et de conservation des archives (archives du syndicat intercommunal, des personnels des métiers de l'eau, etc. ). Une convention doit être passée à la fin de 2008 entre le SIAAP et le CHS pour expliciter notre rôle ; elle permettra des recherches fondées sur des archives inédites, et l'histoire de la naissance des syndicats intercommunaux, des professions de l'eau et de l'aménagement de la région parisienne.
6. Enfin, un projet de Groupement d'intérêt scientifique (GIS) sur l'immigration avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) et l'EHESS est en cours d'élaboration. Il devrait être finalisé au premier trimestre 2009 avec un début des travaux au plus tard à la rentrée universitaire 2009-2010.

## 2. Le retour du social

L'achèvement des programmes menés sur la construction des nouveaux ensembles urbains pendant les Trente Glorieuses, objet du quadriennal précédent, conduit à deux innovations : les travaux sont largement centrés sur les tournants des années 1970 et la longue crise qui les suit. Cela débouche sur des rapprochements fructueux avec l'IRICE et l'IHTP, également présents sur ce champ. À partir de cette période, les multiples intervenant au chevet de la ville, jugée en crise, inventent ou réinventent un ensemble de politiques sociales intitulé « Politique de la ville ». Les chercheurs, étudiants et doctorants du CHS sont les rares à faire l'histoire, aux côtés d'une très abondante production des sociologues et des politistes.

### *Équipements socio-culturels*

Il est nécessaire de reprendre l'étude pour la période des années 1960 autour des équipements urbains à caractère socioculturel (Thibaut Tellier, Laurent Besse IUFM de Bordeaux). Nous sommes ici à la confluence de plusieurs courants de recherche au sein du CHS sur les personnels de l'éducation populaire ou de l'animation socio-culturelle, comme de l'enquête sur les loisirs (Françoise Tétard, Pascale Goetschel...). Cela devrait peut-être permettre de favoriser l'interaction entre les axes.

### *Des politiques sociales à la Politique de la ville*

Étudier cette évolution revient à saisir l'essentiel des politiques urbaines qui ont été menées en France dans les territoires urbanisés depuis 1975. La comparaison entre le quartier des Francs-Moisins (Seine-Saint-Denis) et un vieux quartier ouvrier de Montréal, Hochelaga-Maisonneuve, permet de relativiser la spécificité française des crises urbaines liées à la désindustrialisation (doctorat de Benoît Bréville, en cotutelle avec l'UQAM). Les associations de jeunes issus de l'immigration oscillent entre deux postures : être des acteurs subventionnés de la Politique de la ville, adopter une posture radicale (doctorat de Karim Taharount financé par la Région Ile-de-France). Par ailleurs, Thibaut Tellier continue à travailler avec la Délégation ministérielle à la Ville (DIV) sur le programme « *Histoire et mémoire de la Politique de la ville* ». Le délégué interministériel est favorable à la création d'un vrai programme d'histoire sur l'histoire de la Politique de la ville (sur le modèle de celui des villes nouvelles), dont le CHS doit être le partenaire universitaire de référence, en particulier en co-organisant avec la Délégation un séminaire sur l'histoire de la Politique de la ville depuis trente ans.

De façon parallèle, le tournant vers le social au chevet de l'urbain a aussi été pris par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), thème nourri par les travaux de Thibaut Tellier sur la Politique de la ville. En 2007, il avait obtenu de la CDC un contrat de recherche sur le rôle de la Caisse dans la mise en œuvre des Politiques de la ville au cours des années 1970-1990. Jusqu'en 2010, c'est-à-dire au delà de sa soutenance d'habilitation, cette recherche portera sur la mise en œuvre des premières opérations de réhabilitation de certains grands ensembles. Elle insistera sur la façon dont ont été définis les sites retenus par le groupe interministériel *Habitat et Vie sociale* durant les premières années de fonctionnement du dispositif. À cette occasion, une campagne de recueil de témoignages oraux sera conduite tant auprès de décideurs et de porteurs de cette politique qu'auprès d'habitants ayant eu à en connaître les effets. Par ailleurs, l'étude comportera une approche plus ciblée de deux catégories de population distinctes : les adolescents habitant ce type de cités et les familles immigrées qui arrivent en masse dans les grands ensembles au cours de ces années.

## 3. Se loger

En prolongement de l'axe du précédent quadriennal intitulé *Le logement dans la ville*, la question du logement sous toutes ses formes, en ce qu'elle permet de croiser effets des politiques publiques, des interventions privées, désirs des habitants et contraintes du marché, continuera de faire l'objet de plusieurs programmes.

### *Autour de la loi Loucheur*

La proposition de la CDC d'ouvrir ses archives concernant la discussion et le vote de la loi Loucheur puis les dossiers de demande de prêt et de financement qui en sont issus vient combler un vide historiographique ancien (Annie Fourcaut, *La banlieue en morceaux. La crise des lotissements défectueux en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Créaphis, 2000). Cette loi dont tous les spécialistes du logement et de la ville s'accordent à proclamer l'extrême importance pour le développement urbain des années 1930-1950 est, en fait, mal connue. Car si ses aspects réglementaires servent à bâtir des hypothèses tant sur le financement de la construction que sur les aspects sociaux des bénéficiaires, on manque d'études précises sur les opérations elles-mêmes (localisation, programme, financement précis, formes architecturales et urbaines, hommes de l'art concernés, habitabilité...). Une journée d'étude faisant le point sur la recherche est envisagée pour 2010.

### *Logement des riches, logement des pauvres*

Plusieurs projets, plus ou moins avancés, les uns collectifs, les autres individuels concernent le logement dans la ville contemporaine. Le premier rassemble les travaux de Marie-Claude Blanc-Chaléard sur les bidonvilles et le logement des immigrés à la fin des Trente Glorieuses et ceux des doctorants Muriel Cohen et Cédric David qui s'inspirent de ces problématiques. Le second est porté par le nouveau projet d'Hélène Frouard sur les discours et pratiques du logement des familles nombreuses depuis un siècle. Bien qu'elle ait fini sa période de post-doc, cette problématique continuera d'être inscrite dans les thématiques du laboratoire, ne serait-ce que par sa participation au groupe de recherche sur l'histoire du logement contemporain. En effet, pour clore plusieurs années de travaux collectifs dont les résultats ont été exposés dans la partie Bilan, un ouvrage collectif est en préparation sur l'histoire du logement au 20<sup>ème</sup> siècle, vu à la fois comme un objet de politiques publiques soumis à des contraintes fortes et comme un objet de désir par les acteurs sociaux.

### *Le logement social*

La question du logement comme marqueur social et comme objet de politiques publiques continuera d'être abordée à travers l'évolution de la réalité et de la perception de l'habitat, tant du point de vue de la réglementation que de la place de cette « marchandise impossible » sur le marché et dans le vécu de la population. L'entrée des immigrés dans le logement social « normal » (et donc leur départ des cités de transit ou autres locaux spécifiques) reste au cœur des travaux de Marie-Claude Blanc-Chaléard et constitue un des bouleversements majeurs des équilibres urbains intervenus dans les années 1960-1970. Les dépouillements d'archives concernant les offices publics d'HBM /HLM menés actuellement au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau et dans divers centres d'archives départementales (Val-de-Marne, Nantes, Marseille) s'avèrent d'une grande richesse. Les possibilités ouvertes par nos relations avec l'OPAC de Paris, l'USH et les Offices de Plaine Commune élargissent les terrains d'enquête. Ces dépouillements seront menés parallèlement à une étude d'Hélène Frouard (dont la version publiée de sa thèse sur le logement patronal est sortie aux PUR en 2008) et de Danièle Voldman sur la société immobilière I3F. Héritière du Foyer du fonctionnaire fondé en 1928, cette société qui fêtera à l'automne 2008 son 80<sup>ème</sup> anniversaire, leur a ouvert ses archives et sa très riche iconothèque en vue d'un ouvrage historique.

### *Se loger en Europe, à l'Est et à l'Ouest*

Enfin, grâce aux collaborations antérieures avec des collègues travaillant sur d'autres pays européens – Jay Rowell (RDA) et Nick Bullock (RU), Maria Castillo Romon (Valladolid, Espagne), Paola Di Biagi (Trieste, Italie), Frédéric Vidal (ISTEC, Lisbonne), un projet intitulé *Se loger en Europe, à l'Est et à l'Ouest 1950-1980*, où la question du logement sera posée d'emblée dans un cadre transnational devrait être inauguré par un séminaire de recherche à la rentrée universitaire 2009-2010. Nous élargirons ainsi le chantier esquissé dans *Le financement du logement social en Europe depuis 1945*, paru dans la *Revue européenne d'histoire sociale. Histoire et Sociétés* (n° 20, septembre 2006) qui s'ouvrait sur une introduction d'Annie Fourcaut, « Le logement social, une histoire européenne », p 4-11. Ce projet sera mis en œuvre quand l'ouvrage sur *le logement entre contrainte et désir* sera terminé et le séminaire *Pour une histoire du logement contemporain* dissous après achèvement de ses travaux. Ce nouveau séminaire remplacera *Pour une histoire contemporaine de l'urbain*, qui aura

achevé en 2009 ses travaux visant à faire le point historiographique de ces questions. Il sera mené en collaboration avec des laboratoires, tel l'IRICE, dont les perspectives sont depuis longtemps européennes.

#### 4. Le Grand Paris au risque de l'histoire

Laboratoire francilien, le CHS entend conserver son rôle d'expert privilégié des collectivités territoriales de la région capitale. La Ville de Paris s'est doté d'un Comité d'histoire de 40 membres dirigés par Jean Favier où Annie Fourcaut représente le CHS. Une de ses missions est de lancer des programmes de recherche qui croisent nombre de ses préoccupations, en liaison avec tous les autres laboratoires franciliens. Dans le concours ouvert sur le Grand Paris par le ministère de la Culture à la demande du Président de la République (printemps 2008), Mathieu Flonneau et Emmanuel Bellanger sont associés à deux des équipes pluridisciplinaires d'architectes et d'urbanistes parmi les dix sélectionnées ; Annie Fourcaut est membre du Conseil scientifique qui sera amené à éclairer le jury de sélection (2008-2009). Le maintien de la région parisienne comme terrain d'étude privilégié ne s'explique pas uniquement par la proximité des centres d'archives mais aussi parce que s'y posent de façon particulièrement visibles des questions — construction et devenir des grands ensembles d'habitat social, logement des immigrations successives, effets des politiques de la ville, construction institutionnelle du Grand Paris — qui sont les nôtres depuis longtemps et qui autorisent de fructueuses comparaisons nationales ou internationales.

Ainsi, la région parisienne au second vingtième siècle doit être le point d'ancrage de comparaisons du gouvernement local et de ses politiques publiques d'intercommunalités et de péréquations financières entre les grandes métropoles régionales (projet d'Emmanuel Bellanger présenté au concours CNRS). Le déploiement et le chevauchement des première et seconde générations d'intercommunalité (nées des lois de 1890 sur les SIVU, 1955 sur les syndicats, 1959 sur les SIVOM, 1959 et 1961 sur les districts, 1966 sur les communautés urbaines, 1992 sur les communautés de communes et 1999 sur les communautés de communes) permettent d'étudier les effets des coopérations territoriales sur la vie municipale dans une période de recomposition urbaine, sociale et politique des agglomérations. C'est ici que les archives du SIAAP trouveront toute leur utilité.

*Chercheurs* : Emmanuel Bellanger, Marie-Claude Blanc-Chaléard, Mathieu Flonneau, Annie Fourcaut, Philippe Rygiel, Danièle Voldman

*Chercheurs associés* : Laurent Besse, Hélène Frouard, Thibault Tellier, Loïc Vadelorge

*Doctorants* : Benoît Bréville, Muriel Cohen, Cédric David, Lucie Haguenaer-Caceres, Gwenaëlle Legoullon, Gabriel Rioux, Karim Taharount

### **Cellule Documentation Edition**

#### 1. La bibliothèque Jean Maitron

L'informatisation des collections de la bibliothèque sera achevée au cours de ce plan quadriennal. La prochaine étape concerne les périodiques, étape essentielle car le CHS possède un choix important de périodiques français et étrangers dont certains sont rares, notamment des périodiques socialistes, anarchistes et syndicaux de la première moitié du XXe siècle. La préparation à l'informatisation nécessitant un long et minutieux travail de vérification de l'état des collections, nous prévoyons l'achèvement de cette étape courant 2010. Par ailleurs, une réflexion sur le signalement des archives a été entamée et va se poursuivre. Cette réflexion commune concerne les bibliothèques d'UFR d'histoire de Paris 1 qui conservent des fonds d'archives. Il s'agit de présenter à l'UFR un projet d'informatisation d'archives, sous forme d'inventaires, au format EAD (Encoding Archives



Description), le standard de description internationale équivalent d'UNIMARC. L'objectif que nous nous sommes fixé est de participer au catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur (Calames).

## 2. Les activités documentaires

Les activités de diffusion et de valorisation des ressources de l'unité vont se poursuivre pendant le prochain quadriennal.

### *Site collaboratif et programme de travail autour de la commémoration de Mai 68*

Ce travail, en collaboration avec l'association Codhos, sera prolongé bien après 2008. D'une part, par une rubrique spécifique du site qui sera consacrée aux ressources documentaires sur Mai 68 (fonds d'archives, tracts, affiches, journaux, etc.), détenues notamment par plusieurs membres du CODHOS. L'association *Mémoires de 68* avait en son temps publié un précieux répertoire de ressources : *Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire*, Lagrasse, Verdier, 1993 ; le CODHOS aimerait désormais le compléter, conformément à sa mission de valorisation du patrimoine des luttes sociales. Une journée d'études organisée par le CHS en juin 2008 a marqué le coup d'envoi de cette initiative (voir *supra* dans la partie Bilan, la rubrique « journées d'études »). D'autre part, un volet de ce projet, intitulé *Regard critique sur la commémoration*, se propose de faire l'analyse de ces manifestations, en collaboration avec des historiens et des sociologues, pour en dégager les grandes tendances. En effet, les commémorations ne sont pas sans apporter un surcroît de sens à l'événement commémoré. Elles s'inscrivent elles-mêmes dans le registre historiographique et, dans le cas de Mai 1968, aussi politique dans la mesure où la référence en est toujours bien vivante et reste constitutive de bien des horizons d'attente.

En relation avec le travail sur la commémoration de Mai 68 en 2008, le CHS coordonne avec le CAARME (Centre d'animation, d'archives et de recherches sur les mouvements étudiants) et la BDIC le projet de réalisation d'une base de données de tracts de Mai 68. Le CHS, qui possède un important fonds de ces tracts, a commencé leur numérisation qui va se poursuivre dans les années à venir.

### *Archives électroniques des mouvements sociaux*

Le projet d'archivage des sites web des mouvements sociaux sera poursuivi dans les années futures, en collaboration avec la BNF, un travail de veille et l'organisation de rencontres entre archivistes et usagers afin d'informer ces derniers de la disponibilité de ces nouvelles sources et de les former à leur utilisation.

D'autre part, des réunions de travail avec les partenaires du Codhos, notamment les centrales syndicales, sont prévues en vue de définir un protocole d'archivage de listes de diffusions et de boîtes mails. En effet, ces documents échappent à la mission d'archivage confiée à la BNF.

Le volet Recherche de ce projet prévoit un colloque sur les usages militants de la technique qui aura lieu en mars 2009 (voir le pôle 2).

### *Activité au sein de l'association l'IALHI (International Association Labour History Institutions)*

Le CHS, qui possède un fonds d'ouvrages et de brochures riche et rare, lance un projet concernant les sources de la Commune de Paris en France et à l'étranger. Il s'agit de recenser ces sources au niveau international et d'impulser une politique de numérisation audacieuse, en faisant travailler en réseau les institutions françaises et étrangères détentrices de ces sources. Les partenaires de cette entreprise sont, outre le CHS, la BNF, l'Association des Amis de la Commune de Paris, la Fondation Feltrinelli de Milan, l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam. Nous pensons pouvoir y associer également la Bibliothèque Royale de Belgique et Northwestern University (USA). Ce projet animé par le souci de conservation de sources, vise également à faciliter une lecture de la Commune en termes d'influence, de circulation et d'échanges.

### 3. L'édition

Selon le rythme actuel des publications, on peut prévoir (estimation basse) la parution d'une douzaine de titres pour le prochain quadriennal (2010-2013).

*Chercheurs* : Françoise Blum, Sylvie Le Dantec, Rossana Vaccaro